



Conformément à la politique numérique et écologique prônée par le gouvernement, le petit journal est consultable en intégralité sur votre site internet : www.eygurande-et-gardedeuil.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Le Maire, Guy PIEDFERT – **Elus** : Micheline LABRUE-Daniel GONTHIER **Comité de rédaction** : Catherine RACCOURSIER-Nadine FAURE-Chantal FAURE-Béatrice PIEDFERT-Jean-Michel BLATTER – **Aide technique** : Christine BORDIER, secrétaire de Mairie

SOMMAIRE

LE MOT D'ACCUEIL et les INFORMATIONS- Page 1	LES RECETTES DE SAISON - HUMOUR - Pages 11/12
LE MOT DU MAIRE/ L'INTERCOMMUNALITE - Page 2	LA RUBRIQUE DE FILOTINE/LES ASSOCIATIONS/LEURS MANIFESTATIONS - Pages 13/14/15
VIE DE LA COMMUNE - ETAT CIVIL - BILAN DES MANIFESTATIONS - Pages 3 et 4	INFORMATIONS/RECOMMANDATIONS PRATIQUES - Pages 15 à 18
LA VIE DU VILLAGE - pages 5 et 6	MEMENTO - Page 19
SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX - COTE NATURE - pages 7/8/9/10/11	REMERCIEMENTS ET VOEUX - Page 20

LE MOT D'ACCUEIL

L'équipe du PETIT EYGURANDAIS est ravie de vous faire découvrir les informations collectées dans l'édition du premier quadrimestre 2020. Celui-ci sera le dernier de la mandature.

LE PETIT EYGURANDAIS est sauvegardé par voie électronique et sous format papier à la Mairie.

N.B. : Vos idées, vos réactions, vos propositions sont les bienvenues via le mail de la mairie de la commune :

mairie-eygurande@wanadoo.fr

Bonne lecture à tous.



ELECTIONS MUNICIPALES : 15 et 22 MARS 2020

Pour contacter la Mairie : 0553804010 le lundi de 14 h à 18 h – les mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h30 – le mercredi de 9 h à 12 h – le vendredi de 9 h à 12 h – mail : mairie-eygurande@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

Ce dernier numéro de la mandature est aussi l'occasion pour moi de vous dire tout le plaisir que j'ai eu à animer l'équipe municipale afin de mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez élus. Quand je parle d'équipe municipale j'y inclus bien sûr tous les bénévoles, et ils se reconnaîtront, qui au fil des jours des semaines et des mois ont aidé à créer du lien social entre les habitants des différents hameaux de notre village. Cette vie associative, riche, variée est pour moi la plus belle réussite de notre mandat car elle participe à ce que nous avons souhaité au départ à savoir que notre village soit un village harmonieux où il fait bon vivre. La proximité des élections m'interdit de faire la promotion de nos actions qui pourtant furent nombreuses et que je détaillerai plus en détail durant la campagne électorale. Le temps venteux et pluvieux de ces derniers jours et les privations d'électricité pour une partie de la commune (toujours la même) montre qu'il y a encore du travail pour convaincre ENEDIS d'investir dans notre ruralité. Nous nous y employons et, prochainement, tous les fils nus doivent être supprimés et remplacés soit par du réseau souterrain, soit en fils torsadés. En cette fin d'année morose, météo exécration, mouvements sociaux perturbant le quotidien de beaucoup de Français, annonces alarmantes sur le climat, il est bon de voir la magie de Noël opérer et éclairer le visage des enfants. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé pour l'année à venir. Bonne lecture et peut-être à bientôt. LE

Les vœux de la municipalité sont prévus le VENDREDI 17 JANVIER 2020 à 18h30 au foyer municipal.

Le MAIRE – GUY PIEDFERT

L'INTERCOMMUNALITE

La place du foyer municipal a été refaite. Prise en charge par la communauté de communes, nous laissons passer l'hiver pour effectuer les marquages au sol. Plusieurs changements ont marqué ce dernier quadrimestre à la communauté de communes. Parmi les personnels administratifs de celle-ci, il est à noter la démission de la directrice générale et de la directrice générale adjointe. Parmi les élus, un vice-président et deux conseillers ont mis fin à leur mandat et ont été remplacés par 3 conseillers municipaux de MONTPON. Puis, ma collaboratrice, chargée des missions tourisme et économie au sein de la communauté de communes a demandé une disponibilité qui lui a été accordée. Son successeur a été nommé et prendra la suite des dossiers en cours.

Nous avons la possibilité avant le 31 août dernier, d'avoir un accord local pour définir la prochaine constitution du Conseil Communautaire avec un quota de 35 conseillers, quota qui aurait permis aux petites communes comme la nôtre d'avoir 2 conseillers au conseil communautaire. Une délibération devait être prise par chaque conseil municipal des communes concernées. Moulin Neuf, St Martial, Echourgnac, St Barthélémy et Eygurande ont délibéré en ce sens. Le Pizou, Ménesplet et Montpon n'ont pas opté pour une délibération. Ces communes étant majoritaires au conseil communautaire, il n'y aura donc pas d'accord local et les communes de moins de 1 000 habitants resteront tributaires d'un seul conseiller communautaire. En conclusion, quel que soit le prochain Président de la Communauté de Communes, les élus des « petites communes » devront être très vigilants sur les partages de moyens et sur le vote des projets à venir.

Le Maire – Guy PIEDFERT

VIE DE LA COMMUNE

Point sur les travaux

AGRANDISSEMENT ET MISE AUX NORMES DU FOYER MUNICIPAL

Le permis de construire a été déposé au début du mois de Décembre 2019 et nécessitera 5 mois d’instruction car le foyer relève de la catégorie ERP c’est-à-dire établissement recevant du public de catégorie 3. L’étude de sol a été menée et le rapport final confirme l’autorisation d’agrandissement.

JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIERE

Nos agents municipaux ont créé un jardin du souvenir à côté du funérarium. Il ne manque que la stèle pour pouvoir poser les plaques indiquant l’origine des cendres dispersées. Les personnes désireuses de disposer les cendres à cet endroit doivent en faire la demande en Mairie. L’identité du défunt sera notée sur un cahier spécifique ainsi que le jour et l’heure de la dispersion.

LOGEMENT MUNICIPAL

Après la libération d’un logement communal, nos agents municipaux l’ont entièrement repeint. Le garage attenant a été remanié. Il est d’ores et déjà loué. Nous souhaitons la bienvenue à sa locataire Mme BEDOURET.

L’extérieur des logements (ex maison TERNAT) a été entièrement recrépi par l’entreprise LACOSTE. Une clôture a été posée le long du logement qui borde la place du foyer municipal.

ENTRETIEN DES ROUTES ET BAS COTES

L’entretien a été fait par la communauté de communes. L’égagage sera effectué par des équipes d’agents communautaires courant février ainsi que le curage de fossés là où il semble nécessaire de le faire.

Le Maire – Guy PIEDFERT

ETAT CIVIL

NAISSANCE : Inrâm, Aziz HALIB né à Libourne (33) le 25 Octobre 2019

DECES : Hélène YEREMIEW décédée le 03 novembre 2019 à Eygurande-Gardedeuilh

BILAN DES MANIFESTATIONS

JOURNEE CITOYENNE DU SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

Le but de cette journée était de réunir un groupe de bénévoles afin de préparer le cimetière pour son enherbage. En effet, l’arrêt du désherbant nous oblige à trouver d’autres solutions. Le désherbage manuel étant très chronophage, la solution retenue a été de semer de l’herbe dans les allées et de passer la tondeuse. C’est, armés de pelles et de râpeaux sans oublier les brouettes qu’une vingtaine de personnes se sont retroussé les manches et ont assuré l’enlèvement des cailloux. Une partie de ceux-ci ont servi à faire un drain pour le jardin du souvenir que les agents municipaux avaient préparé la semaine précédente. Un repas froid a réuni tous les bénévoles à la salle annexe du foyer municipal pour clôturer cette matinée très laborieuse. Je remercie vivement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour assurer ce chantier le tout dans une excellente ambiance.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est sous une pluie fine qu'une cinquantaine de personnes se sont réunies afin de commémorer l'armistice de 1918 et plus généralement honorer nos morts des différents conflits dans lesquels nos soldats ont été ou se sont engagés. Après la lecture d'un message de Mme DARRIEUSSECQ, secrétaire d'état auprès de la Ministre des Armées dans lequel elle rappelle l'hommage de la nation depuis un siècle à ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts d'Orient ou d'Occident sans oublier le sang versé par des soldats venus de tous les continents, le Maire nomme tous les soldats tués en opérations extérieures au cours de l'année 2019. Moment très émouvant qui a été suivi du dépôt de gerbe, de la minute de silence et de la Marseillaise.

Je remercie vivement toutes les personnes qui se sont déplacées malgré la météo pluvieuse, et notamment les parents ou grands-parents qui ont amené leurs enfants ou petits-enfants.

Un grand merci également à nos porte-drapeaux, Mrs GONTHIER, BURDEN et le jeune Romain SIRI.

Le pot de l'amitié est venu clôturer cette manifestation à laquelle ont participé en nombre nos amis britanniques, fidèles alliés qui ont payé un lourd tribut dans les conflits du siècle dernier.

La préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT

MESSE DE LA ST HUBERT le samedi 23 Novembre 2019

La messe de la SAINT HUBERT, organisée par LE RALLYE DE LA DOUBLE sous la présidence de Mr Pascal ANDRIEUX, a été célébrée en l'église de notre commune le samedi 23 novembre 2019. Equipages en tenue, cors de chasse, chiens et chevaux ont animé une grande partie de la matinée la place du foyer municipal et la place de l'église. Plus d'une centaine de personnes ont suivi l'office religieux ponctué de sonneries de cors de chasse dans notre petite église magnifiquement décorée pour l'occasion. Le moment religieux a été suivi du moment festif. Le pot de l'amitié agrémenté d'un buffet très copieux a permis aux équipages de prendre des forces avant d'aller exercer leur talent dans une propriété environnante. Très belle manifestation qui malheureusement n'a pas rassemblé beaucoup d'Eygurandais.

Le Maire – Guy PIEDFERT



LA VIE DU VILLAGE



LA "CONVERSATION" ENTRE BRITANNIQUES ET FRANÇAIS

Toujours d'actualité et toujours aussi conviviale, l'activité du groupe de LA CONVERSATION continue tous les mercredis **à 18h30 à la salle du foyer municipal.**

Toutes les personnes du village désireuses de se joindre à ce groupe sont les bienvenues.
Merci de votre attention.

L'équipe de la conversation



COURS DE QI GONG

L'entraînement du corps et de l'esprit créé par l'association Ciel et Terre existe depuis un an déjà avec 33 participants, c'est un enthousiasme. Cette discipline pratiquée permet à travers son apprentissage, d'être au mieux avec soi et avec les autres, entre ciel et terre.

Capter le Qi (l'énergie) et le mettre en mouvement (Gong), pour le faire circuler par quelques mouvements facilement accessibles. Nous vous attendons avec toute la belle énergie qui nous entoure.



L'activité de **L'association "Ciel et Terre"** continue son activité tous les **Mardis soirs de 18h à 18h30 à la salle du foyer municipal.** Venez nous rejoindre.

Dominique et Christian COLAS – Chantal FAURE

Le Qi Gong est une technique qui permet d'activer les mécanismes d'autoguérison de l'individu. Elle est le plus souvent utilisée dans la prévention des maladies ou pour améliorer la qualité de vie des patients.

SOUPE A LA CITROUILLE du samedi 7 décembre 2019 à 19h

SAINT NICOLAS

Soupe à la courge (courge offerte par notre maraîcher bio Olivier Devaux) jus de pommes et vin chaud ont réunis une quarantaine d'Eygurandais(e)s pour un moment de partage et d'amitiés. Le feu des bûches finlandaises réchauffa l'atmosphère quelque peu humide. L'ambiance fut chaleureuse et agrémentée de délicieux gâteaux et friandises amenés par les habitants. Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine !



C.RACCOURSIER – Greet VANGESSELEN

GROUPE DE MARCHE



Notre groupe marche bien !

C'est avec un réel plaisir que nous nous retrouvons chaque lundi matin à 10 h00 sur le parking de la salle des fêtes d'Eygurande et G. pour partager ce moment de loisir sportif et de conversation. Seules les grosses pluies nous obligent à rester chez nous. Si non, bien couverts et bien chaussés, nous prenons l'air dans la bonne humeur. Nous profitons des magnifiques paysages aux couleurs changeantes suivant les saisons. Nous pouvons même dire que l'on devient addict à ces retrouvailles hebdomadaires et que c'est excellent pour le moral !

N'hésitez pas à nous rejoindre ! « plus on est de fous plus on rit ! »

Pour cela contactez notre animatrice > Dominique Colas :

dominique.colas24@orange.fr

gnu - www.aquaportail.com

· **Tel portable 06 61 41 18 19**

· **Et le fixe 05 53 81 41 65**

On vous attend avec grand plaisir si vous souhaitez adhérer à cette pratique sportive qui vous permettra de découvrir nos chemins de randonnée.

SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 28 Octobre 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 25/10/2019

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, RETIF B, PASCAL N, Mme LABRUE, Mme BREULAUD G, M VALETTE C. **Excusé** M. LEDOUX Bastien.

Secrétaire de séance MADAME LABRUE Micheline

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération. Accordé à l'unanimité.

Délibération N°20-2019 : Modification des statuts du SDE 24 :

Proposition d'intégrer les Communes Nouvelles dans la composition du Syndicat et donc recomposition des secteurs géographiques. Approuvé à l'unanimité.

Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor :

Monsieur ELIZABETH partant à la retraite, la Commune doit lui verser l'indemnité de Conseil pour l'exercice 2019 soit 218,80 €.

Dénomination des voies et chemins de la Commune :

Une erreur ayant été commise lors de la délibération du 18 Avril 2019, l'appellation « Boucle » n'étant pas reconnue, la voie libellée « Boucle des agneaux » devient « Chemin des agneaux ».

Délibération N° 21-2019 Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création des voies libellées

Motion concernant l'installation des compteurs Linky à adresser à ENEDIS :

Monsieur le Maire fait part de la motion. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette motion qui sera transmise à la Société ENEDIS.

Mise à disposition par la Commune à la Communauté de Communes Isle Double Landais de matériel Délibération n° 22-2019 :

Monsieur le maire fait la proposition de céder à titre gratuit les matériels mis à disposition et de procéder à la sortie de l'actif desdits matériels. Décision adoptée à l'unanimité.

Comptes rendus des différentes réunions :

- **Conseil d'école ;**
- **PLUI ;**
- **Rencontre avec le Député ;**
- **PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de Randonnées) : La Commission tourisme de la CCIDL a demandé de faire le relevé des flèches ou balises manquantes sur le PDIPR, cela a été effectué, il est à noter l'irrespect des promeneurs et des chasseurs qui jettent papiers, bouteilles ou canettes diverses sur les chemins. Proposition de signalisation « Promeneurs, chasseurs. Partagez la nature et respectez la ».**

Points sur les travaux :

- **Foyer municipal, en attente du Permis de Construire ;**
- **Travaux de propreté sur le logement vacant (Ancien logement occupé par M. KEMPF) à compter du 05 novembre, reloué vers le 15 novembre.**
- **Jardin du souvenir terminé. Le Conseil demande à ce qu'une stèle soit posée.**
- **Pose d'une grille cadenassée pour fermer les toilettes de l'église pendant la morte saison, ceci afin d'éviter les dégradations. Elle sera ouverte lors des cérémonies cultuelles.**

Décorations de Noël :

Monsieur le Maire va demander à l'animatrice de la Garderie si elle peut préparer des décorations, leur mise en place pourrait se faire la semaine 50.

Rapport d'activité du SDE 24

Questions diverses :

- Lettre du 22 Août 2019 de Madame La Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales concernant le nom de la Commune. Mme la Ministre reprend les arguments de l'INSEE et de la Préfecture de la Dordogne et nous propose de mettre en place une procédure de changement de nom. Le Conseil Départemental à quant à lui et toujours sans nous avertir reposé des panneaux neufs « EYGURANDE GARDEDEUILH » aux entrées et sorties du village.
- Accord du Conseil Municipal pour apposer une affiche décrivant les bruits qui peuvent incommoder certains néo-ruraux mais qui sont habituels dans notre ruralité.

Fin de la séance à 21 heures. Le Maire. Guy PIEDFERT

CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 9 Décembre 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 29/11/2019

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, RETIF B, PASCAL N, Mme LABRUE,

Excusés M. LEDOUX Bastien. Mme BREULAUD G, M VALETTE C.

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération. Accordé à l'unanimité.

Délibération N°23-2019 : Avenant de transfert de compétence EP et convention tripartite autorisant le prélèvement automatique SDE 24

Présentation du rapport relatif à l'avenant de la convention de travaux d'éclairage public et au règlement des abonnements et consommations des équipements d'éclairage public .

Après en avoir délibéré le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer les documents qui s'y rapportent.

Délibération N° 24-2019 : Virement de crédits : Décision modificative :

En vue du remboursement de la caution suite au départ de Monsieur KEMPF Adrien.

Un virement de crédits suivants est nécessaire :

Compte 2184 : -250 €

Compte 165 : + 250 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal ACCEPTE cette décision à l'unanimité.

Délibération n° 25-2019 : Renouvellement de la convention fourrière avec la SPA de Bergerac

⋮

Monsieur le Maire expose la proposition de renouvellement de la convention fourrière avec la SPA de Bergerac moyennant un montant de 80 centimes d'euros par habitants.

Après en avoir délibéré le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité cette décision. Et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal autorise M. Le Maire à faire l'acquisition d'un lecteur de puces afin d'éviter les déplacements chez un vétérinaire, moyennant un coût entre 40 et 60 €.

Vœux de la municipalité : Le 17 janvier 2020

Monsieur le Maire fait part de la soirée d'invitation des concitoyens aux vœux pour l'année 2020

Prévue le 17 janvier au foyer municipal, à voir avec le Restaurant la Petite Duché, sinon la préparation sera faite par les conseillers.

Proposition pour l'adhésion au Syndicat Mixte du Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne

Monsieur le maire expose que suite à la demande faite par un administré, une simulation financière a été proposée pour l'adhésion de la Commune auprès du Syndicat Mixte du Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE de ne pas adhérer, le montant étant trop élevé au vue du nombre d'enfant concerné. (Minimum : 3 538 € pour 5 enfants).

Compte rendu Commission Tourisme :

Monsieur le Maire fait part des problèmes rencontrés avec la gabare qui est usée, Monsieur le Maire a proposé de faire un contrôle exhaustif de toutes les pièces.

La fréquentation est bonne.

Les animations seront maintenues (stage de jardinage, fête de l'automne, etc...)

Une liaison entre Chandos et le Duellas devrait être réalisée.

Point sur le PLUI :

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion publique est prévue au foyer de Montpon Ménestérol le 19 décembre 2019 à 18h00.

Le SCOT composé de 3 Communautés de Communes (CC Isle Vern Salembre – CC Isle et Crempse en Périgord – CC Isle Double Landais et la CA le Grand Périgueux). Prévision de 88 logements par an autorisés pour notre Collectivité.

5 % de logements vacants sur le territoire.

7 Logements par hectares en moyenne, soit environ 2200 m² en ce qui nous concerne.

Affectation des primes de fin d'année pour Mme BORDIER Christine

Monsieur le Maire expose que compte tenu de la délibération prise l'année dernière pour la mise en place du RIFSEEP (nouveau Régime indemnitaire).

L'attribution sera répartie de la façon suivante par arrêté du Maire :

- IFSE : 910 € pour l'année
- CIA : 180 € pour l'année

L'ensemble sera déduit de l'Indemnité de transfert Prime Point qui s'élève à $167 \text{ €} \times 29/35^{\circ} = 138.36 \text{ €}$.

Soit un montant total de la prime qui s'élève à 951.64 €.

Point sur les travaux :

- Monsieur le Maire transmet la liste des travaux réalisés aux membres du conseil.
- Les travaux de réhabilitation de la Maison DURET – TERNAT sont terminés.
- Les travaux de broyages des accotements sont terminés.
- Les travaux d'élagage sont prévus en février.
- Point sur la trésorerie (Etat joint aux conseillers). Actuellement solde positif qui s'élève à 155 831,13 €

Questions diverses :

- Alliance Forêts Bois a transmis un questionnaire sur les parcelles de bois dont la Commune est propriétaire et pour laquelle celle-ci détient des parts sociales.

- *Monsieur COLAS souhaiterait acheter des anciennes tables .Le conseil est d'accord moyennant un montant de 30 € pièce.*
- *Monsieur le Maire propose d'acheter des verres réutilisables pour les festivités.*
- *Monsieur le Maire fait part d'un courrier de la personne qui avait évoqué le projet d'un jardin du souvenir au cimetière d'Eygurande. Dans lequel elle remercie la Commune pour les travaux réalisés par les employés communaux.*
- *Monsieur le Maire fait part de la réponse de M. et Mme BURJADE suite au courrier qui leur avait été adressé après l'agression de M. le Maire lors de la distribution de document par un de leur chien*

Fin de la séance à 20 heures 30. Le Maire. Guy PIEDFERT

Côté NATURE



Un produit, une info

Saviez-vous que les clous de girofle sont en fait des boutons de fleurs séchées ? En effet ils sont issus du Giroflier, un arbre de l'archipel Indonésien.

Vert, rouge puis marron lorsque les fleurs sèchent, il devient épice ou remède et est apprécié de ses bienfaits.

Il prend soin des dents Il soulage les douleurs musculaires Il booste l'organisme Il purifie les intestins et le système urinaire.

Entre..z c'est tout vert,

Aujourd'hui, le traitement des déchets est difficile et coûteux et a des conséquences sur l'environnement. La prévention des déchets passe donc par un changement de nos habitudes et de nos choix de consommation. Des exemples simples comme réduire les emballages. Pour réduire cette quantité nous pouvons acheter des aliments en vrac, cuisiner des produits frais au lieu d'acheter des plats préparés. Bannir les objets jetables, plus pratiques certes mais trop répandus et pas écolo. Les alternatives existent.

Eviter le gaspillage alimentaire. A la campagne un bout de jardin peut être gardé pour un compost où les aliments seront décomposés par des organismes vivants. En les compostant dans le jardin, nous les transformons en terreau au lieu d'en produire des déchets et obtenir un engrais naturel.

Tout cela au fur et à mesure, nous imposera des gestes durables au quotidien :

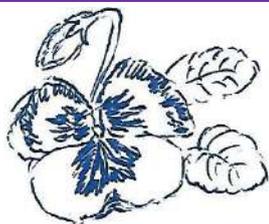
- **éviter les produits jetables**
- **fuir les emballages**
- **bannir les bouteilles plastiques, mauvaises pour la sante et privilégier les gourdes et les boites pour les collations.**
- **faire attention à sa garde-robe ; en conséquence donner ou échanger**
- **ne pas jeter ses appareils électriques mais chercher à les faire réparer.**
- **privilégier les piles rechargeables.**
- **imprimer ses documents recto-verso pour économie de papier.**
- **choisir des stylos rechargeables.**

Des principes qui donnent à la prévention, la diminution de production de déchets et surtout éviter au maximum la mise en décharge....



Nadine et Chantal FAURE

LES RECETTES DE SAISON



De la Couleur dans vos assiettes

La cuisine des fleurs est tendance et l'idée semble intéressante. Alliez la poésie des fleurs avec celle de la gastronomie, quel délicieux programme!

Pas besoin d'un savoir-faire compliqué, quelques gestes rapides et 2 à 3 astuces et vous étonnerez vos invités avec vos plats colorés, et bien décorés, et en plus savoureux! Faites comme les grands chefs, jouez la créativité!

En un tour de main:

- Coupez les tiges à l'aide d'un couteau,
- évitez de les rincer, l'eau leur faisant perdre leur arôme,
- une pince à épiler propre sera votre meilleur allié pour éliminer les feuilles fanées, abîmées, pistil, étamines, pétales

Selon la taille, si c'est trop petit, ce ne sera pas nécessaire.

Crues, elles s'accoutument aux plats salés:

- les primeroises égaiant une salade de coquillages
- les fleurs de pissenlit avec les œufs pochés et bordons
- la fleussée s'accorde avec beaucoup de plats (chaud ou froid)

et dans les plats sucrés:

- les fleurs de violette cristallisée dans le sucre et déposée à la dernière minute sur une salade d'agrumes.
- une gelée de fraise à la pétale de rose.

Pour décorer les plats, tout est permis ou presque.

N'hésitez pas à utiliser les fleurs de hesilie dans vos salades

Et pour fêter le printemps, faites des beignets avec les fleurs d'acacias, veillez à les prendre éloigner de la pollution quelconque.

Le goût délicatement poivre de la pâquerette et du bégonia vous surprendra. Et parsemez de couleurs vos plats, en utilisant les capucines, les pensées ou encore les soucis.

Bonnes cueillettes à tous et bon appétit !!

Chantal



POTAGE DE CRESSON

Pour 4 personnes :

1 bouquet de cresson, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, 300g pommes de terre, 1 cuillère à café de bouillon de légumes (marque Rapunzel, sans huile de palme, sans gluten), 1/2 cuillère à café de sel, crème végétale pour servir

- pelez les pommes de terre et rincez le cresson. Coupez les pommes de terre, le temps de cuisson sera plus court. Mettez de côté quelques jolies feuilles de cresson que vous utilisez pour servir.

Dans une casserole assez grande, faites revenir le cresson dans l'huile d'olive pour le cuire légèrement, ajoutez les pommes de terre ainsi que l'assaisonnement, et couvrez d'eau jusqu'au-dessus des ingrédients. La cuisson prend 20 mn environ. Piquez les pommes de terre pour vérifier la cuisson. Une fois le tout bien cuit, mixer jusqu'à ce que le mélange soit lisse, puis servez chaud avec de la crème et n'hésitez pas à personnaliser avec une fleur de pensée ou une fleur de thym ou romarin et sa petite branche, du moment que vous lui donnez de la couleur et de l'originalité.

HUMOUR

Histoire : Je viens enfin de comprendre d'où viennent mes petits bourrelets...lorsque je suis sous la douche, pour me savonner, j'utilise souvent du shampoing. Cela évite d'avoir plusieurs produits. Mais, aujourd'hui, j'ai lu la notice et celle-ci indique : "donne plus de volume et d'abondance".

C'est décidé demain je prends le liquide vaisselle, parce que sur le flacon il est écrit : "élimine les graisses même les plus tenaces".

Humour :

Si tu mets ceux qui brassent de l'air d'un côté, et ceux qui te le pompent de l'autre...t'as la climatisation gratuite.



Quand tu te réveilles d'une sieste et que tu ne sais plus quelle année on est...



La rubrique de Filotine : Les nœuds

LECON 5 : Le nœud coulant - Matériel de base : Une bonne pâte souple.

Technique :

Dénicher dans votre entourage un individu confortable, souvent blotti dans un fauteuil ou près de la cheminée.

Le prendre par les bons sentiments, l'envelopper de promesses subtiles, puis étirer ses fibres charitables jusqu'à enrouler ses réticences éventuelles, retourner ses poches pour en faire sortir le liquide et, enfin, l'essorer consciencieusement.

Maintenant que la manipulation a abouti, desserrer l'étreinte et vous verrez votre individu reprendre sa forme initiale, avec l'impression d'avoir fait ce qu'il fallait faire et vous, vous pouvez désormais vous la couler douce.



Tiré de la revue Filambulletin mai 1996



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE Présidente : Mme DEVAURE ☎0553818180 /

COMITE DES FETES "LA GUIRANDE" Président : Mr VALETTE Christophe

☎0553801795 (après 18 h) / **LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE** Présidente :

Mme VERGNAUD ☎0547191363 / **LES AMIS DE GARDEDEUILH** Présidente : Mme

THOUVENIN Louissette ☎0553806810 / **ASSOCIATION « CIEL ET TERRE » QI GONG**

Président : Mr COLAS Christian – [mail : dominique.colas24@orange.fr](mailto:dominique.colas24@orange.fr) / **LES**

GOUYATTES DE LA DOUBLE : Présidente : Corinne SUZAN (contact à la mairie du

village) / **MEMOIRES AUTOMOBILES** Président : Mr DELELIS Jacques ☎0671631936

FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE

L'association « Femmes Créatives de la Double » se réunit à la salle Foyer Rural d'Eygurande le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois pour un atelier de dentelle aux fuseaux. Tout en apprenant la dentelle vous passerez une journée d'échange et de convivialité. Nous travaillons actuellement sur une exposition qui aura lieu le 20 et 21 juin à la salle du foyer du PIZOU. Par ailleurs, nous proposons des ateliers Broderie le premier mercredi de chaque mois et notre atelier peinture le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois ainsi que le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la salle du foyer à Eygurande-Gardedeuilh. N'hésitez pas à venir nous voir lors d'un atelier.

Pour tout renseignements : Mme Vergnaud : 06 80 18 47 94 ou notre site :

<https://www.fuseaux-de-la-double.fr>

La Présidente, Mme VERGNAUD

LE CLUB DE L'AMITIE

Le club continue à fonctionner les deuxième et dernier mardis de chaque mois à la salle des fêtes du village de 13 h 30 à 17 h.

La Présidente – Mme DEVAURE

ASSOCIATION "LES AMIS DE GARDEDEUILH"



Le **DIMANCHE 26 AVRIL 2020 à 16h30** un concert aura lieu à la chapelle, donné par les choristes de la chorale POLYSONS de ST LAURENT DES HOMMES. C'est avec grand plaisir que nous les recevrons à nouveau cette année et nous vous attendons nombreux. LA PRESIDENTE – LOUISETTE THOUVENIN

LES GOUYATTES DE

LA DOUBLE – journée du dimanche 15 décembre 2019

Cette première édition de "Journée de Noël" à Eygurande - Gardedeuilh a ravi petits et grands. La météo a été très clémente avec nous ce qui a permis une fréquentation d'environ 40 enfants avec leur famille. Les jeux organisés lors de cette journée remportent un franc succès ainsi que la participation des Femmes Créatives de la Double et de la Rock School de St Aigulin. Les étoiles sont apparues dans les yeux des enfants (et des grands...) lors de la venue du Père Noël qui a distribué bonbons et chocolat!

Face à une journée bien remplie, à des enfants et parents heureux, nous réitérerons l'année prochaine avec de nouvelles surprises!!

Un grand merci à la mairie pour le prêt de la salle des fêtes ainsi qu'à toutes les personnes qui ont rendu cette journée possible. Très belles fêtes de fin d'année à tous !



Les Gouyattes de la Double

COMITE DES FETES LA GUIRANDOLE

La journée « vide-grenier » du dimanche 3 novembre 2019 a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques. L'équipe a été déçue de se voir dans l'obligation de prendre cette décision mais celle-ci était inévitable. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020 durant laquelle nous espérons vous accueillir lors de nos manifestations qui sont possibles avec le soutien de la municipalité que nous remercions vivement. **Le Président, Christophe VALETTE et son équipe.**



INFORMATIONS / RECOMMANDATIONS PRATIQUES

OBLIGATIONS LIEES AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

La gestion des listes électorales est assurée par les communes.

Ce qui change pour cette élection :

1. L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Le premier tour de scrutin étant le 15 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.
2. Chaque citoyen peut désormais vérifier sa situation électorale directement en ligne :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
3. Chaque citoyen quelle que soit sa commune de domiciliation pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



PANNEAU POCKET : une application pour communiquer avec les habitants à Eygurande Gardedeuilh

Petit rappel : La Mairie diffuse en temps réel ses messages d'information, de prévention, de risque et d'alerte à la population sur cette application. L'usage de "panneau pocket" est gratuit et illimité pour tous sans exception. Une fois l'application "panneau pocket" téléchargée sur son téléphone, l'utilisateur balaye simplement son doigt sur son écran pour faire défiler les informations et les alertes.



ADRESSAGE

En ce qui concerne ce dossier, le processus est arrêté pendant la période électorale des municipales selon décision préfectorale.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT

CEREMONIE D'ACQUISITION DE LA NATIONALITE FRANCAISE

Une cérémonie d'acquisition de la nationalité Française était organisée à la Préfecture le MARDI 17 DECEMBRE 2019. J'ai eu l'honneur d'accompagner une de nos concitoyennes ; il s'agit de Mme Jacqueline RANGARAJ, résidant au Palém. Toutes nos félicitations.

Le Maire – Guy PIEDFERT

RAPPEL A LA LOI : ENTRETIEN DES FOSSES

Article 640 et 641 du Code Civil : tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances en amont et en aval du fossé. Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L215 du Code de l'Environnement).

Il me semble utile, au vu des intempéries de ces derniers mois et qui peut-être vont perdurer, de vous transmettre cette information.

Nos agents municipaux nettoient la cour de l'école, la place du foyer municipal, le bourg et enlèvent les feuilles régulièrement. Ils interviennent également pour déboucher les buses lors d'épisodes tempétueux comme récemment afin que l'eau n'envahissent pas les chaussées ou les habitations. A la demande écrite d'un administré, ce point sera traité lors du prochain conseil municipal.

Le Maire, Guy PIEDFERT



Code de l'environnement – Le droit de chasse

Pour certains, l'heure est arrivée. Pour d'autres, elle arrive à grand pas. L'heure de quoi ? L'ouverture de la chasse. L'occasion est donc bonne de rappeler aux passionnés concernés une règle fondamentale : « Nul n'a la faculté de chasser sur la propriété d'autrui sans le consentement du propriétaire ou de ses ayants-droits ». La violation de cette règle est sanctionnée pénalement par l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe (1 500 € maximum). Le droit qui appartient au propriétaire de chasser et d'autoriser autrui à chasser est la conséquence de son droit de propriété. Il existe indépendamment de toute convention. S'il vend sa propriété, le droit de chasse est implicitement compris dans la vente. Par une réserve expresse cependant, il est admis que le vendeur le conserve mais pour une durée qui doit être déterminée. Le propriétaire peut par ailleurs y renoncer en le transférant à un tiers. Il établira alors un bail de chasse, à durée déterminée également. Pour des questions d'opposabilité aux tiers, ce bail pourra être enregistré. L'acheteur du bien aura intérêt à se renseigner s'il ne veut pas « hériter » d'un locataire en titre. Le droit de chasse ne doit pas être confondu avec le droit de chasser. Le droit de chasser est lié au droit d'exploiter du preneur en place et est prévu par le code rural (article L415-7). Sur le fond qu'il loue, le fermier a le droit de chasser personnellement, sans pouvoir cependant ne faire participer de tiers à ce droit, ni substituer quelqu'un pour en bénéficier. Ce droit est d'ordre public. Il n'a pas besoin d'être indiqué dans le bail et ne peut faire l'objet d'aucune contrepartie financière au profit du propriétaire. S'il ne désire pas l'exercer, le preneur devra le faire savoir au bailleur. Le droit de chasser n'enlève

en rien la possibilité qu'a la propriétaire de chasser aussi ou de louer sa chasse.
(*extrait d'un article de revue sur le Périgord*).

AFFICHE APOSEE A L'ENTREE DU VILLAGE : décision du Conseil Municipal du 28

Vous entrez dans une commune rurale
Avec tous ses sons si caractéristiques de la campagne...

Le chant du coq,
le meuglement des vaches,
le bêlement des moutons,
l'angélus de notre église...

Le bruit de la tronçonneuse,
ou du tracteur de l'agriculteur
qui entretient notre territoire,
Les coups de trompes qui rythment
la saison de chasse.

Une qualité de vie,
loin du stress et de la pollution,
au milieu de la nature,
avec de bons produits du terroir,
des savoir-faire à découvrir...

**Si vous appréciez tout cela,
Vous êtes au bon endroit !**

Calendrier de collecte

à compter du 1^{er} Janvier 2020

LE PIZOU EYGURANDE - ET- GARDEDEUIL

Consignes de présentation de bacs (jaunes et noirs) pour la collecte robotisée

60cm minimum de tout obstacle (y compris branches d'arbres)

Poignées tournées vers l'habitation

60cm minimum entre 2 bacs

Les bacs ne doivent pas être collés l'un contre l'autre

Distance minimale de 2 mètres de la chaussée

ATTENTION ! une fois les points d'apports volontaires installés, ce calendrier ne devra plus être utilisé.

Jours de ramassages de vos déchets ménagers

Janvier	2	9	16	23	30
Février	6	13	20	27	
Mars	5	12	19	26	
Avril	2	9	16	23	30
Mai	7	14	28		
Juin	4	11	18	25	
Juillet	2	9	16	23	30
Août	6	13	20	27	
Septembre	3	10	17	24	
Octobre	1	8	15	22	29
Novembre	5	12	19	26	
Décembre	3	10	17	24	31

Jours de ramassages de vos déchets recyclables

Janvier	15	29	
Février	12	26	
Mars	11	25	
Avril	8	22	
Mai	6	20	
Juin	3	17	
Juillet	1	15	29
Août	12	26	
Septembre	9	23	
Octobre	7	21	
Novembre	4	18	
Décembre	2	16	30



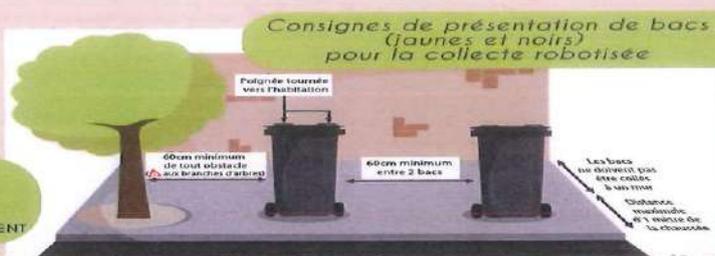
09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr
SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne
La Rampinsolle 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisé par le service communication du SMD3



Calendrier de collecte

à compter du 1^{er} Janvier 2020

**SAINT AULAYE
SERVANCHES**
EYGURANDE : PALEM, CHANTELOUP, PETIT LAURENT



ATTENTION ! une fois les points d'apports volontaires installés, ce calendrier ne devra plus être utilisé.



Jours de ramassages de vos déchets ménagers

Janvier	7	14	21	28	
Février	4	11	18	25	
Mars	3	10	17	24	31
Avril	7	14	21	28	
Mai	5	12	19	26	
Juin	2	9	16	23	30
Juillet	7	21	28		
Août	4	11	18	25	
Septembre	1	8	15	22	29
Octobre	6	13	20	27	
Novembre	3	10	17	24	
Décembre	1	8	15	22	29



Jours de ramassages de vos déchets recyclables

Janvier	8	15	22		
Février	5	12	19	26	
Mars	4	11	18	25	
Avril	1	8	15	22	29
Mai	6	13	20	27	
Juin	3	10	17	24	
Juillet	1	8	15	22	29
Août	5	12	19	26	
Septembre	2	9	16	23	30
Octobre	7	14	21	28	
Novembre	4	12	18	25	
Décembre	2	9	16	23	30



09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr
SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne
La Rampinsolle 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERIS



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisé par le service communication du SMD3

NUMEROS D'URGENCE

112 numéro d'appel d'urgence européen unique joignable à partir d'un fixe, portable ou d'une cabine téléphonique.

15 SAMU en cas de besoin médical urgent

17 Police secours, gendarmerie

18 Pompiers

115 SAMU social

Centre anti poison Bordeaux : 0556964080

Médecin de garde et Pharmacie de garde : 0899962513

Chirurgien dentiste : 0899962507

Cap Ecoute Ado : 0800333435

Service des eaux : 0899827365

ENGIE : 0969321515

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme SICAIRE : 0603927162/0553821554

Mme VALETTE : 0636557679/ 0553801795

Mme MOREAU : 0612219381/0553801163

NOS ARTISANS/COMMERCANTS

Mr Jamie SHILRAW

Tapissier, sellier garnisseur

0553814027

Mail : jamie.shilraw@hotmail.com

Mme Catherine RACCOURSIER

Tisserande 0553823964

Mail : catrac@bluewin.ch

Mr Pascal CLAUDEL

Fabricant d'objets décoratifs

ENTREPRISE D'ELECTRICITE

ETABLISSEMENTS BERNARD

0553815967

Mr Fabrice SICAIRE

Charpente, escalier, ébénisterie

0553821554/0676549305

NOTRE RESTAURANT:LA PETITE DUCHE

0553803633

FAMILLE D'ACCUEIL AGREEE 1

place : Chez Mr et Mme

MINET -

0553822865/0628844939



DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES : Mr Bernard RETIF-Mr Daniel GONTHIER-Mr Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Mr Nicolas

PASCAL - **GROUPEMENT DE CHASSE** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Christophe VALETTE-**CCAS** : Mr Guy

PIEDFERT- -Mme Gwendolyne BREULAUD-**PERSONNEL COMMUNAL** : Mr Guy PIEDFERT-Mme Micheline

LABRUE-Mr Christophe VALETTE - **VOIRIE** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Nicolas PASCAL-**DFCI** : Mr Daniel

GONTHIER-Mr Nicolas PASCAL-**BATIMENTS COMMUNAUX** : Mr Bernard RETIF-Mr Guy PIEDFERT-Mr

Bastien LEDOUX-Suppléants : Mme Micheline LABRUE- -Mme Gwendolyne BREULAUD- **SMCTOM** : Mr

Daniel GONTHIER-Mr Guy PIEDFERT-**SDE** : Mr Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Suppléants : Mme

Micheline LABRUE-Mr Bernard RETIF



ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Y.REMONDIE : 0682892521

Moissons, ensilages, travaux du sol, épandages, pulvérisateur...

NOS ELEVEURS

Mme Nathalie PETIT

0553804283

Mr Yohan BEAUDOUT

0553803697

Mr Gilbert DEVAURE

0682044671 – élevage de limousines



NOS GITES ET CHAMBRES

D'HOTES

Gîte de la Guirandole Patrick et Christine LACOMBE

0684062337

Le Ruisseau Chaud Catherine

JUHEL 0553824294

Le Clos de l'Ecole Marie-Josée

MASTRON

0553801640 / 0648144682 /

0673364206

Gîtes de "La Môle"

Site internet : www.interchalet.fr

Mr SUDWORTH Peter

Le palem / 0553801426



NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Mr Olivier DEVAUX

Producteur légumes BIO

0553820233/0689207959

Ouvert le samedi de 10 h à 12 h

LE PETIT LAURENT – Mr Alain

BINET – Producteur de fruits

0553908285

Ouvert tous les jours de

10 h à 17 h

Mr FRANKLIN FARM

Boucherie à la ferme

Agneaux, chèvres, saucisses et

bacon style anglais

0553823771/0609106284/

0681639460

Mail : franklinzw@aol.com

vente sur commande



NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Ouvert le samedi de 11 h à 13 h

Karen et James BURDEN

Au grand bâtard

Epicerie anglaise/Vente d'oeufs

Jeudi et samedi de 10h30 à

13h30 –vendredi de 10 h à 12 h

et de

14 h à 19 h 0553818621

Mr Stéphane DINARD

Eleveur veaux, bœufs, cochons,

volailles 0553803800



Merci aux bénévoles qui sont venus poser les décorations de Noël sur les sapins dans le bourg. Merci aux bénévoles qui ont bien voulu faire la crèche de Noël devant l'église.

